



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES PAYS-D'EN-HAUT MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 4 octobre 2017 à 19h30 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire des séances du conseil et conformément au code municipal, sont présents son honneur le maire, Yves Baillargeon, mesdames les conseillères, Lucie Robillard Barbeau, France Robillard Pariseau, Corina Lupu, Françoise Tassé et messieurs les conseillers René Pelletier et David Estall formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

#### Ouverture de la séance ordinaire du 4 octobre 2017

Monsieur le maire ouvre la séance ordinaire à 19h37 après constatation du quorum.

#### 2017-10-2074 Approbation de l'ordre du jour – séance ordinaire du 4 octobre 2017

#### ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance ;  
Approbation de l'ordre du jour ;  
Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2017 ;

##### **1. Administration**

1. Acceptation des comptes à payer pour la période du 21 septembre au 3 octobre 2017 ;
2. Transferts budgétaires ;
3. Dépôt des états de revenus et dépenses au 3 octobre 2017 ;
4. Augmentation de la limite de la carte de crédit du Directeur général et Secrétaire-trésorier ;
5. Remblai autour de l'hôtel de ville ;
6. Travaux de pavage de la rue de l'Église ;

##### **2. Sécurité publique**

##### **3. Transport et Voirie**

##### **4. Hygiène du milieu**

##### **5. Frais de financement**

##### **6. Urbanisme et environnement**

1. Dépôt du rapport du Service d'urbanisme et de l'environnement ;

##### **7. Loisirs et culture**

##### **8. Varia**

##### **9. Correspondance**

##### **10. Période de questions**

##### **11. Clôture et levée de la session ordinaire du 4 octobre 2017**

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 4<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2017.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

Il est proposé par madame Corina Lupu,

appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau,

et résolu unanimement ;

**QUE** le conseil municipal approuve, tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

**ADOPTÉE**

### **2017-10-2075 Approbation procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2017**

Il est proposé par madame Corina Lupu,

appuyé par monsieur David Estall,

et résolu unanimement ;

**QUE** le conseil municipal approuve tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier, le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 septembre 2017.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

**ADOPTÉE**

### **ADMINISTRATION - 1**

#### **2017-10-2076 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 20 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2017 - 1.1**

Les membres du conseil attestent avoir reçu la liste des comptes à payer pour la présente séance et en avoir pris connaissance.

**ATTENDU QUE** le comité d'administration a fait la vérification des comptes à payer à approuver pour la période du 20 septembre au 3 octobre 2017, et qu'il recommande leur acceptation ;

**POUR CE MOTIF**, sur une proposition de madame Françoise Tassé, appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

approuve la liste des comptes à payer pour la période du 20 septembre au 3 octobre 2017 telle que déposée par le directeur général et secrétaire-trésorier, au montant de 33 578.41 \$ et apparaissant dans le livre intitulé "PV - Comptes à payer", les salaires et DAS pour la période du 20 septembre au 3 octobre 2017 au montant de 27 749.39 \$ et les dépenses incompressibles pour la période 20 septembre au 3 octobre 2017 au montant de 16 166.07 \$ pour un total de 77 493.87 \$.

DATE 03-10-2017 16:28  
IMPRIME LE: 03-10-2017  
Municipalité du Lac-des-Seize-Îles

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES  
CAISSE COURANT (54 11210 000)

PAGE 1

SOMMAIRE

DU 03-10-2017 AU 03-10-2017

NOM	DATE	NUMERO	ETAT	MONTANT
ROBILLARD PARISEAU, FRANCE 207-121....	03-10-17	14628	COURS	92.34
BRIN, CÉCILE 207-121.....(BR1050)	03-10-17	14629	COURS	71.60
H. DAGENAIS ET FILS INC. 207-121.....	03-10-17	14630	COURS	503.37
URBA + CONSULTANTS 207-121.....	03-10-17	14631	COURS	12,129.79
TOILETTES QUEBEC 207-121.....	03-10-17	14632	COURS	287.44
GROUPE KING INC. 207-121.....	03-10-17	14633	COURS	281.69
FOURNITURE DE BUREAU DENIS 207-121....	03-10-17	14634	COURS	230.83
SIMAG INFORMATIQUE	03-10-17	14635	COURS	241.45
RENAUD-BRAY 207-121.....	03-10-17	14636	COURS	42.95
M.R.C DES PAYS D'EN-HAUT 207-121.....	03-10-17	14637	COURS	1,519.40
ANDRÉ PILON - INGÉNIEUR CONSEIL 207-121.	03-10-17	14638	COURS	18,177.55
<b>TOTAUX</b>	<b>11</b>			<b>33,578.41</b>

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

Je, Pierre Gagnon, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget 2017 afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

**ADOPTÉE**

### TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – 1.2

### DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 3 OCTOBRE 2017 – 1.3

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, aux membres présents du Conseil, l'état de revenus et dépenses au 3 octobre 2017 ainsi que le comparatif, et ce conformément à la loi et le dépose aux archives municipales, pour en faire partie intégrante.

### 2017-10-2017 AUGMENTATION DE LA LIMITE DE LA CARTE DE CRÉDIT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – 1.4

**ATTENDU QUE** le Directeur général et Secrétaire-trésorier Pierre Gagnon, dispose d'une carte de crédit de la Municipalité à son nom ;

**ATTENDU QUE** la limite de crédit de la carte de crédit est d'un montant de 2 000 \$ ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

**ATTENDU QUE** ce montant de 2 000 \$ est insuffisant pour certaines transactions ;

**PAR CONSÉQUENT**, sur une proposition de monsieur David Estall, et appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu et adopté que le Conseil autorise l'augmentation de la limite de crédit de la carte Visa Desjardins à un montant maximal de 5000 \$.

**QUE** monsieur le directeur général, Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs au sujet ci-haut mentionné pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

**ADOPTÉE**

### **2017-10-2078 REMBLAI AUTOUR DE L'HÔTEL DE VILLE – 1.5**

**ATTENDU QUE** l'appel d'offres pour les travaux de remblai autour de l'hôtel de ville a été fait sur invitation et que les entreprises suivantes ont été invitées à soumissionner : Construction Daniel Côté, GDL inc., Les entreprises G C Lamarche inc. ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité n'a reçu qu'une soumission soit celle de l'entreprise Construction Daniel Côté au montant de 49 584.70 plus taxes ;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de monsieur David Estall, appuyé par madame Lucie Robillard Barbeau, il est unanimement résolu, d'accepter la soumission de l'entreprise Construction Daniel Côté au montant de 49 584.70 plus taxes.

**D'**affecter le fonds de roulement de cette dépense pour une période de cinq ans.

**QUE** monsieur le directeur général, Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs au projet ci-haut mentionné pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

### 2017-10-2079 TRAVAUX DE PAVAGE DE LA RUE DE L'ÉGLISE – 1.6

**ATTENDU QUE** l'appel d'offres pour les travaux de pavage de la rue de l'Église a été fait sur invitation et que les entreprises suivantes ont été invitées à soumissionner : Asphalte Bélanger inc. , LEGD inc. , Uniroc et Pavage Jeromien ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité n'a reçu que deux soumissions soit celle de l'entreprise Asphalte Bélanger inc. au montant de 92 892.00 \$ plus taxes et l'entreprise LEGD inc. au montant de 86 764 .00 \$ plus taxes ;

**ATTENDU QUE** l'entreprise LEGD inc. est le plus bas soumissionnaire ;  
**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de madame Corina Lupu, appuyé par monsieur David Estall, il est unanimement résolu, d'accepter la soumission de l'entreprise LEGD inc. au montant de 86 764 .00 \$ plus taxes.

**QUE** le surplus libre soit affecté de cette dépense.

**QUE** monsieur le directeur général, Pierre Gagnon soit autorisé à signer tous les documents relatifs au projet ci-haut mentionné pour et au nom de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1		x		
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4		x		
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

**ADOPTÉE**

---

### TRANSPORT ET VOIRIE – 3

---

### HYGIÈNE DU MILIEU – 4

---

### FRAIS DE FINANCEMENT – 5

---

### URBANISME ET ENVIRONNEMENT – 6

### DÉPÔT RAPPORT DU SERVICE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - 6.1

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose aux membres présents du conseil le rapport du Service de l'urbanisme et de l'environnement relativement aux travaux effectués au mois de juillet et août 2017 et le dépose aux archives pour en faire partie intégrante.

---

### LOISIRS ET CULTURE - 7

---

### VARIA - 8

---



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

### CORRESPONDANCE - 9

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a duré environ 10 minutes.

#### 2017-10-2080 CLÔTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2017

Il est proposé par madame Françoise Tassé,  
appuyé par monsieur David Estall,  
et résolu unanimement ;

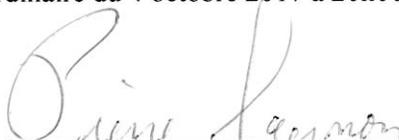
**QUE** le conseil municipal clôtüre la séance ordinaire du 4 octobre 2017.

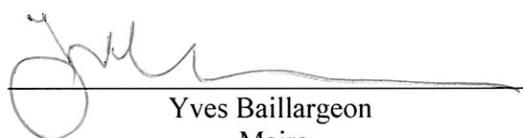
		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2	x			
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4	x			
Corina Lupu	District # 5	x			
Françoise Tassé	District # 6	x			

**ADOPTÉE**

#### Levée de la séance ordinaire du 4 octobre 2017

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, Yves Baillargeon lève la séance ordinaire du 4 octobre 2017 à 20h00.

  
Pierre Gagnon, oma  
Directeur général et secrétaire-trésorier

  
Yves Baillargeon  
Maire